



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi, 28 mars 1983

Monsieur l'Ambassadeur,

Au moment où vous remettez les Lettres vous accréditant en qualité d'Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire près le Saint-Siège, ma première pensée va vers Son Excellence Monsieur le Président Chadly Bendjedid. Je vous serais vivement reconnaissant de lui faire part des vœux que je forme pour sa personne et pour l'heureux accomplissement de ses hautes responsabilités au service du peuple algérien.

Vous avez bien voulu, en prononçant vos aimables paroles, évoquer l'action du Saint-Siège dans la conjoncture internationale difficile que nous connaissons. Vous avez également eu la délicatesse de mentionner le témoignage de ces chrétiens lucides et courageux qui ont su donner à leur foi un champ d'application dans leur détermination à promouvoir avec vos compatriotes - que ce soit en Algérie ou en Europe - les chemins de la solidarité effective et de la compréhension entre croyants au Dieu unique.

En cela, ils ont été aidés par les riches qualités de cœur et d'intelligence dont le Très-Haut a doté les fils et les filles d'Algérie. Ce sont d'ailleurs ces qualités qui ont permis à votre peuple, malgré l'adversité, d'acquérir rapidement, dans le concert des nations ayant obtenu leur indépendance, un prestige certain. Et je suis sûr que le peuple algérien saura utiliser pour sa part cette expérience acquise à travers les souffrances d'une longue épreuve, pour travailler à établir fermement la paix et la justice là où elles sont si nécessaires, et tout d'abord au cœur du Maghreb, mais aussi sur le continent africain tout entier.

Une telle attitude trouve son inspiration la plus féconde dans l'intime conviction des croyants,

sincèrement attachés à accomplir la volonté de Dieu, et donc persuadés que celui-ci les invite à construire une communauté solidaire. Celle-ci doit être recherchée non seulement dans les multiples liens qui créent la nation, mais aussi dans ceux qui soutiennent la vie internationale. Ce dernier aspect constitue, à côté des multiples dangers qui pèsent sur l'avenir de l'humanité, une heureuse découverte de ce siècle, dont les effets se font sentir vaille que vaille. Cette volonté d'œuvrer ensemble doit être particulièrement entretenue parmi ces nombreux peuples, parvenus à l'indépendance dans des conditions plus ou moins analogues, dans le respect des différences dues aux institutions et au génie propres de chacun d'eux.

Vous savez combien l'église catholique contribue pour sa part, partout où se trouvent ses fils, à la réalisation tangible de tels idéaux. C'est en particulier le cas pour les communautés chrétiennes présentes en Algérie. Leur rôle est de prier pour le peuple au sein duquel elles vivent. C'est aussi d'apporter le concours de compétences et du dévouement de leurs membres aux diverses tâches qui permettent d'œuvrer ensemble en vue du développement de la société algérienne, en mettant en relief tout ce qui est authentiquement humain et spirituel. Pour cela, ces communautés chrétiennes demandent seulement que les cadres institutionnels et les moyens nécessaires au déroulement régulier des activités propres à l'église jouissent de façon stable de la protection du droit, dans le respect des lois en vigueur, de même qu'il est souhaitable qu'en jouissent les communautés musulmanes dans les pays à majorité chrétienne, dans des conditions analogues.

C'est en effet à partir des divers éléments de reconnaissance réciproque dans les réalités du droit que se mettent efficacement en place les conditions propres à favoriser un dialogue entre musulmans et chrétiens qui pourra se situer au niveau le plus profond grâce à la bonne volonté, et plus encore à la ferveur spirituelle, seule capable d'ouvrir dans le respect amical les esprits et les cœurs.

Je tiens à vous offrir mes vœux fervents pour la réussite de votre haute mission et à vous assurer, Excellence, que vous trouverez toujours dans cette maison, auprès de moi-même et de mes collaborateurs, le meilleur accueil, animé par notre souci commun de promouvoir une compréhension et une collaboration entre l'Algérie et le Saint Siège.

*AAS 75 (1983), p. 564-565.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. VI, 1 pp. 844-846.

L'Osservatore Romano 29.3.1983 pp.1, 3.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.15 p.9.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana